

Association n° W061005229

La Roquette sur Siagne le 6 novembre 2019

M. le Préfet des Alpes Maritimes
CADAM
147 Route du Mercantour
06286 NICE Cedex 3

Objet : Aéroport Cannes-Mandelieu - Nuisances aériennes
P.J. : Sondage de La Roquette sur Siagne

M. Le Préfet,

Nous accusons réception de votre lettre en date du 21 octobre.

Les habitants des communes riveraines de la vallée de la Siagne méritent mieux que la liste à la Prévert des lieux communs qui figurent dans cette correspondance. Ces lieux communs sont généralement utilisés par les lobbyistes de l'aéroport dans leur politique de déni des nuisances occasionnées aux riverains et d'auto satisfaction de la conduite de leurs activités et nous les avons commentés en leur temps.

Votre signature en tant que représentant de l'Etat au bas d'un tel document semble crédibiliser une situation pourtant décriée tant par notre association que par les élus locaux et dont vous-même et votre prédécesseur avaient été tenu informés à de multiples reprises. Je joins à cette correspondance le sondage effectué par la mairie de La Roquette sur Siagne dont la lecture est édifiante sur le ressenti des riverains de cette commune. Il en serait de même pour les communes voisines, tous les riverains souhaitant la réduction du trafic voire la suppression de cet aéroport inutile.

Nous avons pris acte avec satisfaction de la volonté de madame la sous-préfète de réactiver le dialogue par la tenue de groupes techniques et d'améliorer les temps de réaction pour la diffusion des CR de CCE, mais vous n'êtes pas sans savoir que des discussions ont lieu au niveau national pour optimiser l'efficacité des CCE pour en faire une instance de concertation citoyenne utile.

Nous suivons aussi avec beaucoup d'attention et depuis le début les travaux de la DGAC sur la trajectoire nord-ouest RNP-AR de nature à améliorer la qualité de vie des populations locales sous réserve qu'il n'y ait pas d'agenda caché comme l'augmentation du trafic.

Enfin, désireux de confronter les attentes des riverains avec les déclarations quasi quotidiennes de l'Etat en matière d'environnement et d'urgence climatique nous apprécierions de pouvoir vous rencontrer dès que votre emploi du temps le permet pour évoquer avec vous l'ensemble de ce dossier qui devient de plus en plus sensible et préoccupant.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le préfet, l'expression de nos sentiments civiques



A. Dauphin
Président ADNA
Administrateur UFCNA

Copie :

- Mme Claude TRIAY,
Vice-présidente du Syndicat d'Initiative et de Défense de Cannes La Bocca (SID)

- M. Frédéric POYDENOT,
Président du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Iles de Lérins et Pays d'Azur (CPIE)

- M. Jacques BIOLAY,
Président du Groupement des Associations de Défense des Sites et de l'Environnement de la Côte d'Azur
(GADSECA)

- M. Roland LYSEE
Association de Défense de l'Environnement et du cadre de vie (ADEC)